

Question écrite de Caroline Cassart, Députée, à Christophe Collignon, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville
concernant
la rencontre avec l'ASBL Atouts Camps et la mise en ligne d'une plateforme d'information des acteurs de camps estivaux

Monsieur le Ministre,

L'ASBL Atouts Camps est une association qui est agréée par la Région Wallonne. En 2018, elle était en charge d'un projet pilote, confié par le Gouvernement, qui portait sur la gestion des camps estivaux des mouvements de jeunesse et la coordination du réseau des acteurs impliqués dans cette gestion.

Le projet consistait en la création d'une plateforme permettant aux communes, aux zones de police et aux responsables des mouvements de jeunesse de communiquer, d'avoir des informations pour les services de secours et de garantir le respect du vivre-ensemble lors des camps d'été. Cette plateforme avait tout son sens, notamment pour aider les propriétaires d'endroits de camps à se mettre en ordre pour accueillir les jeunes dans de bonnes conditions.

Si le projet avait été lancé en Province de Luxembourg, l'idée était de le développer dans les autres provinces wallonnes, notamment celles de Liège et de Namur qui accueillent elles aussi bon nombre de camps.

Ce soutien, initialement apporté par la Ministre De Bue en charge du tourisme, aurait été réorienté vers vos compétences. Votre prédécesseur, Monsieur Dermagne avait ainsi précisé en juillet dernier qu'il rencontrerait l'ASBL Atouts Camps à la rentrée afin de faire le point sur les besoins de l'ASBL et examiner la possibilité de l'aider à pérenniser ce projet. Monsieur le Ministre, pouvez-vous me dire si cette rencontre a eu lieu ? Qu'en est-il ressorti ? En outre, compte tenu du lien évident de compétences avec d'autres ministres – je pense notamment aux compétences de la Ministre Glatigny, une concertation a-t-elle été mise en place à ce titre ?

S'il est vrai que votre administration a déjà beaucoup de travail avec la situation sanitaire que nous connaissons, j'estime cependant qu'il serait intéressant d'avancer en la matière avant l'été prochain. Ne fut-ce que proposer l'envoi d'un vade-mecum reprenant les dernières mesures à respecter pour les endroits accueillant des camps afin que ceux-ci se mettent en ordre avant l'été prochain.

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Chaque été, l'organisation de camps par les mouvements de jeunesse sur notre territoire permet à plusieurs centaines de milliers de jeunes de découvrir la Wallonie. Si l'arrivée massive de ces camps dans nos communes représente une formidable opportunité, elle s'accompagne aussi de difficultés, par exemple en termes d'intégration, de gestion des déchets, d'impact sur l'environnement, de mobilité ou encore de sécurité.

Depuis plusieurs années, notre Région œuvre de concert avec les pouvoirs locaux et les mouvements afin d'encadrer ce phénomène, d'accompagner les villes et communes et d'améliorer la qualité de l'accueil.

Depuis 2007, la Wallonie pilote l'opération Well Camp qui consiste à apporter une aide financière aux communes accueillant des camps, pour leur permettre d'engager une personne-relais, véritable intermédiaire entre la commune et les mouvements de jeunesse. Un vade-mecum pour un accueil de qualité des mouvements de jeunesse est, par ailleurs, mis à disposition des différents acteurs.

Les mouvements de jeunesse francophones ont également élaboré une charte pour les camps visant à améliorer le dialogue et à baliser la relation entre communes et mouvements de jeunesse lors des camps d'été. Dans la foulée, mon cabinet travaille à la mise en place d'un projet de modèle de règlement à adopter en vue de la prochaine saison des camps. Des contacts sont en cours à ce sujet avec les fédérations de mouvements de jeunesse.

Enfin, l'ASBL Atouts Camps m'a sollicité afin d'obtenir un financement de 21 000 euros visant à couvrir les frais liés à la continuité du projet pilote de plate-forme de gestion des camps dans la province du Luxembourg et à son évaluation. Le projet a été présenté à mon cabinet et des échanges fréquents ont eu lieu entre mes collaborateurs et les responsables de l'ASBL. Afin de venir en aide à l'ASBL Atouts Camps qui doit finaliser son projet-pilote et procéder à son évaluation, après avis favorable de l'Inspecteur des finances, j'ai décidé, sous réserve de l'engagement budgétaire, d'accorder la subvention demandée.

Par ailleurs, comme cela avait été rappelé à l'occasion d'une réponse orale apportée par mon prédécesseur, questionné sur le projet-pilote mené par l'ASBL Atouts Camps, ce projet entend développer une coopération optimale entre les acteurs impliqués dans la gestion des camps, grâce à la coordination d'un important réseau de partenaires et le développement d'une plateforme interactive de soutien.

Compte tenu de ces éléments, si une discussion sur un financement structurel doit être envisagée, elle devra l'être en étroite concertation avec d'autres ministres, et plus particulièrement la Ministre Glatigny, compte tenu de leur lien de compétence avec la matière.